

INSTRUCTIONS CHASSE A L'ŒUF VIRTUELLE

RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX MAINGEOIS

Covid et gestes barrières obligent, il n'était pas possible de vous proposer une chasse à l'œuf dans les espaces verts de notre belle commune. Qu'à cela ne tienne, la chasse sera virtuelle ! Du samedi 3 avril à 0h00 au lundi 5 avril 20h00, 5 œufs de Pâques vont être cachés à l'intérieur des pages du site internet de la commune : www.maing.fr

Votre mission si vous l'acceptez : les trouver ! Vous aurez jusqu'au lundi 5 avril 20h00 pour relever le défi... 3 d'entre vous seront tirés au sort et récompensés d'un ballotin de chocolats de Pâques.

Comment participer ?

Envoyer votre réponse par mail à lagazette@maing.fr avant le lundi 5 avril 22h00, elle devra contenir :

- Vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone et adresse mail,
- L'indication de l'emplacement exact des 5 œufs dans les pages du site internet de la commune : *exemple onglet LA VILLE – rubrique Chapelles,*
- Une seule participation par foyer.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des règles ci-dessus indiquées.

Les 3 gagnants seront prévenus par mail et leur liste diffusée sur le site de la commune. Les gagnants devront venir retirer leur prix à l'accueil de la mairie.